

COMPTE RENDU DES SEANCES DE CONSEIL MUNICIPAL DES 9 ET 12 AVRIL 2018

Modernisation éclairage public

Une 2^{ème} tranche de travaux pour la modernisation de l'éclairage public va être lancée par l'intermédiaire du SIEDA, la contribution de la commune sera de 13 683.51€ sur 21 611.26€.

Délégué à la protection des données

Toutes les structures publiques et privées seront obligées de disposer d'un Délégué à la Protection des Données (DPD) à compter du 25 mai 2018, le conseil municipal a décidé d'accepter la proposition du SMICA pour une mutualisation avec le paiement d'une cotisation pour réaliser le traitement des données à caractère personnel.

Avenant au marché de travaux - Assainissement Avenue de Verdun

Afin de mener à bien les travaux d'assainissement de l'Avenue de Verdun, diverses modifications du marché ont été nécessaires ce qui a conduit à valider l'avenant suivant :

Montant HT du marché initial :	169 585.30€
Montant HT prix nouveau	10 844.00€
Montant HT des quantités à la hausse	4 781.00€
Montant HT des travaux supplémentaires réseaux secs	7 551.50€
Montant HT de l'avenant	23 176.50€
Montant TOTAL HT	192 761.80€

Changement des fenêtres des bâtiments communaux et Rénovation du presbytère de Ginolhac

Des subventions ont été demandées auprès de l'état, du conseil départemental et de la Région afin de changer les fenêtres de l'école maternelle, des logements de l'immeuble Versepuech, de la salle d'étude et des logements de l'ancien collège ainsi que pour la rénovation du presbytère de Ginolhac.

Groupement de commande pour la télésurveillance de la station d'épuration

Un groupement de commande va être signé avec la communauté de communes Comtal Lot et Truyère afin de mettre en place un système de télégestion et télésurveillance pour le contrôle et l'exploitation des systèmes d'assainissement.

Comptes administratifs 2017 et budgets 2018

Les comptes de gestion et administratifs ont été approuvés le 12 mars 2018

Budget général :		Résultat cumulé		
Dépenses de fonctionnement :	1 125 171.34€	Recettes de fonctionnement :	1 225 064.01 €	99 892.67€
Dépenses d'investissement	300 036.82 €	Recettes d'investissement :	442 290.44€	- 183 450.02€
Assainissement :				
Dépenses de fonctionnement :	191 778.29€	Recettes de fonctionnement :	227 022.04€	35 243.75€
Dépenses d'investissement :	291 360.93€	Recettes d'investissement :	441 860.08€	259 651.41€
CCAS :				
Dépenses de fonctionnement	925.00 €	Recettes de fonctionnement :	784.66€	654.46€
Dépenses d'investissement :	0.00€	Recette d'investissement :	500.00€	6050.00€
Caisses des écoles :				
Dépenses de fonctionnement :	42 204.83€	Recettes de fonctionnement :	42 394.30€	189.47€
Dépenses d'investissement :	5912.76€	Recettes d'investissement :	4 643.31€	1930.26€
Camping :				
Dépenses de fonctionnement :	264 465.68€	Recettes de fonctionnement :	265 089.54€	623.86€
Dépenses d'investissement :	70 115.45€	Recettes d'investissement :	71 177.25€	32 846.21€
Lotissement :				
Dépenses de fonctionnement :	107 838.67€	Recettes de fonctionnement :	107 838.67€	133 950.33€
Dépenses d'investissement :	107 838.67€	Recettes d'investissement :	0.00€	- 123 036.27€

Les différents budgets 2018 s'équilibrent de la façon suivante :

	Fonctionnement	Investissement
Budget général	1 162 000.00€	1 655 000.00€
Assainissement	228 000.00€	615 000.00€
Caisse des écoles	56 500.00€	4 500.00€
Camping	300 000.00€	108 000.00€
Lotissement	293 950.33€	203 036.27€
CCAS	3 000. 00€	6 550.00€

Une légère augmentation de 1.5% des taxes locales a été votée afin de compenser la nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Taxe d'habitation	6.73%
Taxe foncière (bâti)	12.98%
Taxe foncière (non bâti)	38.63%

Les principales dépenses envisagées en 2018 concerneront la restauration du Pont de Truyère avec le Département et l'État ainsi que les abords du Pont, la réhabilitation du presbytère de Ginolhac, la suite des études pour le réaménagement du Quai du Lot, l'assainissement de l'avenue de Verdun, la création de logements à la maison des associations, l'achat de jeux d'extérieur pour le camping ainsi que deux tentes bivouac pour la location...